

Janvier
2022

MANIFESTE POUR LE RÉTABLISSEMENT ET LE POUVOIR D'AGIR

Une question de santé, mais surtout de société !





RECONNAITRE PLEINEMENT LA PERSONNE SOIGNEE ET ACCOMPAGNEE COMME ACTRICE DE SON PARCOURS DE VIE

Intervenant dans les domaines de la prévention, de la santé mentale, du handicap ainsi que de la dépendance et des addictions, la Fondation ARHM s'engage pour répondre aux besoins des populations se trouvant sur son territoire.

Elle soutient le rétablissement et le pouvoir d'agir dans tous les domaines où elle intervient.

Elle défend 5 engagements présentés dans un manifeste, aux côtés des personnes accompagnées au sein de ses établissements.



SOMMAIRE

P.5 ÉDITO

- 5 Jean-François Bénévise, Président de la Fondation ARHM
- 6 Agnès Marie-Egyptienne, Directrice Générale de la Fondation ARHM

P.7 LES CHIFFRES CLÉS

- 7 Secteur Santé mentale & handicap
- 8 Fondation ARHM

P.9 LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION ENGAGÉE

- 11 70 ans d'innovation au service des personnes malades et handicapées
- 13 Missions & valeurs de la Fondation ARHM
- 13 Organisation, domaines d'intervention des structures de la Fondation ARHM

P.14 LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION GESTIONNAIRE

- 16 Présentation & missions des structures

P.19 LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

- 20 Lancement du manifeste
- 21 Organisation & méthodologie
- 22 Quelques notions
- 23 Présentation des 5 engagements
- 24 Focus exemples concrets
- 29 Verbatims patients, pair-aidants & professionnels

ÉDITO

Une institution d'intérêt général qui relève des défis multiples

MAINTENIR LE CAP DANS UN CONTEXTE SANITAIRE ÉPROUVANT POUR TOUS

Cet objectif constitue le défi majeur du moment qui mobilise toutes nos énergies.

Face au risque épidémique et au manque de professionnels, la Fondation a donné la priorité à l'accès au soin et au maintien des prises en charges et de l'accompagnement en adaptant l'organisation de ses structures et des temps de travail : augmentation du recours à l'intérim, évolution des règles sur la mobilité. C'est un effort collectif qu'il faut saluer et maintenir.

FAIRE FRONT POUR AGIR SUR L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

Les conditions de travail dans les secteurs sanitaire, social et médico-social sont difficiles. Tous les responsables soulignent la désaffection que vivent les professionnels de la prise en charge dans les établissements de santé et les structures médicosociales vis-à-vis des métiers usants. L'implication, la capacité d'adaptation et le sens du service de l'ensemble des professionnels doivent être reconnus et valorisés. Dès à présent, la Fondation a décidé de compenser le retard des revalorisations salariales décidées par le gouvernement.

Nous sommes très favorables à l'avancée vers une convention collective unique, afin de permettre les mobilités, faciliter et reconnaître les parcours professionnels ; gage de stabilité de la prise en charge au sein de nos établissements.

MAINTENIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE AU REGARD DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS ET DES NORMES

Nous menons des programmes de construction et de rénovation, avec prochainement deux chantiers d'ampleur au sein du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu et sur les établissements Maison d'Accueil Spécialisée et Foyer d'Accueil Médicalisé à Feyzin.

Ces défis s'inscrivent au sein de deux enjeux majeurs :

- *Proposer des parcours de vie et de soins fluides, respectueux du projet de la personne.*
- *Faire vivre une dynamique d'inclusion.*

Jean-François Bénévise, Président de la Fondation ARHM

ÉDITO

Une Fondation engagée au service des personnes fragiles

La raison d'être de la Fondation est de fédérer des compétences sanitaires, médico-sociales et sociales au service de la capacité d'agir et du développement de l'autonomie des personnes soignées et accompagnées pour leur inclusion dans la cité.

Elle se traduit dans le quotidien du travail des équipes pluridisciplinaires qui veillent à répondre aux besoins comme aux attentes des personnes. Ces derniers évoluent tout au long de la vie et aussi en fonction des circonstances.

Le contexte épidémique a mis à rude épreuve tout un chacun et tout particulièrement les personnes fragilisées par la maladie mentale, le handicap ou l'avancée en âge. La résilience et la capacité d'adaptation des professionnels ont permis depuis le début de la pandémie et encore aujourd'hui de faire face à des conditions de travail difficiles.

Les professionnels ont su également aller au-devant des personnes que le contexte épidémique a fragilisé et apporté soutien et aide.

Dans l'exercice de ces missions, les pratiques orientées rétablissement renvoient au processus d'évolution dans lequel la personne prend conscience de ses limitations du fait du handicap et de la maladie ; pour les dépasser en s'appuyant sur ce qu'elle peut réaliser, ce qui la motive pour avoir la vie la plus satisfaisante pour elle.

La psychiatrie est souvent représentée par une personne en crise. En effet c'est une réalité comme l'illustre, actuellement, l'augmentation des passages à l'acte des adolescents.

Mais la psychiatrie rentre aussi dans le domaine des maladies chroniques où la question se pose de savoir comment accompagner la personne concernée pour qu'elle puisse vivre au mieux avec sa maladie.

Le rétablissement est alors une formidable source d'espoir pour que la personne retrouve sa capacité d'agir, sa place dans la société. Le soin et l'accompagnement viennent alors permettre à la personne de réaliser son projet de vie.

La Fondation veut résolument s'engager dans cette évolution des pratiques qui correspond aux attentes des personnes concernées et de leurs familles. Elle constitue également une voie pour répondre aux enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Agnès Marie-Egyptienne, Directrice Générale

LES CHIFFRES CLÉS

Santé mentale et handicap



64%

des français déclarent avoir déjà ressenti un trouble ou une souffrance psychique



+/- 75%

représentés dans les moins de 35 ans



1 français sur 5

soit 13 millions de français sont en souffrance psychique et touchés par un trouble psychique



1 étudiant sur 3

a présenté des signes de détresse psychologique pendant le premier confinement



600 000

personnes vivent avec une schizophrénie



1,6

Millions

de personnes vivent avec une bipolarité



20%

de la population aura un épisode dépressif dans sa vie



+/- 100 000

personnes sont accueillies dans des établissements médico-sociaux pour adultes handicapés



4,3

Millions

de personnes de 20 à 59 ans à domicile ont une ou des limitations fonctionnelles + une reconnaissance administrative du handicap ou un handicap ressenti*

*Soit environ 1 adulte sur 7



23 Millions

d'euros : les maladies psychiatriques et la consommation de psychotropes sont la première dépense de l'Assurance Maladie



Dépenses en soins psychiatriques largement supérieures à celles du cancer (16,8 Mds €) ou des maladies cardiovasculaires (15,8 Mds €)

La feuille de route pour la santé mentale 2018-2022 rappelle dans son introduction, que le coût économique et social de ces maladies et de la consommation de psychotropes est évalué par an à **109 milliards €.**

La maladie psychiatrique est la première cause d'invalidité et le deuxième motif d'arrêt de travail.

En moyenne, la réduction de l'espérance de vie des personnes suivies pour des troubles psychiques est de 16 ans chez les hommes et de 13 ans chez les femmes, avec des variations en fonction des troubles considérés.

Taux de mortalité, deux à cinq fois supérieur à ceux de la population générale, taux de mortalité prématurée = quadruplé



LES CHIFFRES CLÉS

Fondation ARHM

30

établissements et services

1 784

professionnels engagés

100

Médecins

1,7 M €

investis en formation

16 000

adultes et enfants suivis

123 M €

de budget

3

collèges pour une gouvernance partagée*

*La Fondation ARHM a choisi d'associer plus étroitement les personnes soignées et accompagnées à la gouvernance, avec un représentant membre du conseil d'administration, qui se compose de 15 femmes et hommes, constitué de 3 collèges : fondateurs, institutionnels, qualifiés.



[Découvrir le rapport d'activité de la Fondation](#)

LA FONDATION ARHM,
UNE FONDATION ENGAGÉE



“ À la suite d’une expérience de près de 70 ans de fonctionnement associatif, le 15 avril 2017 l’ARHM est devenue Fondation Reconnue d’Utilité Publique.

Sa mission d’intérêt général reste inchangée : œuvrer pour le soin, l’insertion professionnelle, l’hébergement et l’accompagnement des adultes et enfants, malades et handicapés mentaux, physique et/ou psychique.

Le maillage des compétences de la Fondation ARHM est une force au service des parcours de vie de ces personnes.

Fondation gestionnaire, elle met en œuvre des dispositifs innovants.

Fondation militante, elle s’engage pour la déstigmatisation de la maladie mentale et du handicap, et agit pour l’inclusion dans la Cité.”

Jean-François Bénévise, Président
Agnès Marie-Egyptienne, Directrice Générale

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION ENGAGÉE

70 ans d'innovation au service des personnes malades et handicapées

L'ARHM (Association du Rhône pour l'Hygiène Mentale), créée en 1950, est devenue en 2017 une Fondation reconnue d'utilité publique.

Sa mission reste inchangée : œuvrer pour le soin, l'insertion professionnelle, l'hébergement et l'accompagnement des adultes et enfants, malades et handicapés mentaux, physique et/ou psychique.

Elle poursuit l'engagement pris par ses fondateurs de créer un mouvement d'opinion autour de l'hygiène mentale et de s'appuyer sur les fondements de la réadaptation sociale et professionnelle.

Pour répondre aux besoins émergents ou en évolutions des personnes qu'elle soigne et accompagne, l'ARHM va successivement créer ou reprendre la gestion d'établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la santé mentale et du handicap à tous les âges de la vie.

Elle a été fondée par des neuropsychiatres des Hospices Civils de Lyon, des médecins de Santé publique (direction de la santé et de la population de la Préfecture) et des psychiatres de l'hôpital du Vinatier. Ils souhaitaient développer, dans le contexte de l'après-guerre et des profondes transformations de la société, des changements dans les pratiques sociales et sanitaires.

La conscientisation de la prise en charge des malades mentaux dans les hôpitaux, à l'époque, aura pour conséquence une volonté d'améliorer et d'humaniser les soins. Cela donnera lieu à la création d'associations diverses, dont l'ARHM ; et au mouvement de « désinstitutionnalisation » des hôpitaux psychiatriques, les faisant passer du statut d'asile à celui de centre hospitalier actuel.

L'aspiration d'alors est celle d'une nouvelle société où les personnes souffrantes seraient considérées dans leur humanité et comme des sujets pouvant se soigner et devant être traités « à leur juste place », c'est-à-dire intégrées dans la société. Ce sont les prémices du soin ambulatoire, promu ultérieurement par la politique de secteur. Se fondent ainsi - de façon prémonitoire - les valeurs de l'association.





LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION ENGAGÉE

70 ans d'innovation au service des personnes malades et handicapées

C'est dans ce contexte que l'ARHM crée en 1960, le Centre d'Aide par le Travail Les Ateliers Denis Cordonnier. L'établissement, doyen des ESAT français, porte le nom du Député Maire de Lille à l'initiative, en 1949, d'une des premières lois en faveur des personnes handicapées. **Dans les années 70**, les besoins d'hébergement de certains travailleurs handicapés sont identifiés par les Ateliers Denis Cordonnier. Le Foyer Hameau de Lérine est créé en 1976 avec une capacité de 66 places.

L'Ordre de Saint Jean de Dieu se retire de la gestion du Centre hospitalier de Saint Jean de Dieu qu'il a créé en 1824, qui en fait à ce titre la plus ancienne institution psychiatrique du Rhône. En acceptant sa reprise en 1980, l'ARHM prolonge les évolutions structurelles engagées par l'hôpital autour de l'accélération de la mise en œuvre de nouvelles techniques de soins et de la sectorisation avec l'élargissement à des structures extrahospitalières (hôpitaux de jour, Centre Médico-Psychologique, Centre d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel, appartements de transition et de réinsertion ...). Ces dispositifs œuvrent à la continuité des soins en évitant autant que possible le recours à l'hospitalisation, en contribuant à la diminution de « l'encombrement » des hôpitaux psychiatriques et en modernisant les pratiques du soin psychiatrique.



Dès lors, l'ARHM va répondre dans les années 80 aux différents enjeux du secteur sanitaire et médico-social. Une dynamique s'instaure sur le terrain avec de multiples créations dans l'un ou l'autre de ses secteurs, tant médicosocial que social et sanitaire. Des années 80 à aujourd'hui, de nombreuses structures, établissements, actions, engageant chacun des piliers historiques de l'ARHM voient le jour et sont appelés à se développer.

En 2011, cette capacité à créer et innover se concrétisera par la rédaction du premier projet associatif valorisant les fondements et buts partagés. Il s'accompagnera du changement de signification de l'acronyme ARHM, désormais Action, Recherche, Handicap, santé Mentale.

Enfin, le 15 avril 2017, l'ARHM est devenue Fondation Reconnue d'Utilité Publique. Cette transformation est portée par la détermination de garantir le caractère d'intérêt général des activités et le souhait de maintenir les valeurs humanistes énoncées par les fondateurs de l'ARHM.

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION ENGAGÉE

Missions & valeurs de la Fondation ARHM

La Fondation ARHM accueille, soigne et accompagne plus de 16 000 adultes et enfants au sein de ses structures et services dans les domaines de la santé mentale, du handicap mental, psychique, de l'autisme, des addictions et des dépendances.

Grace à sa forte présence sur le territoire de la Métropole de Lyon, du département du Rhône et du sud de la Saône-et-Loire, la Fondation ARHM déploie des projets novateurs : renforcer le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes soignées et/ou accompagnées pour ainsi renforcer la déstigmatisation de la maladie mentale et du handicap.



ÊTRE CITOYEN

La personne soignée ou accompagnée, citoyenne, actrice de son parcours de vie.



RESPECTER LES DROITS

Tout professionnel doit inscrire son action dans une démarche respectueuse des droits de la personne.



PRENDRE SOIN

Une conception du soin et de l'accompagnement tournée vers l'autonomisation et le rétablissement des personnes.



S'ENGAGER

Une équipe pluri-professionnelle formée, soutenue et mobilisée au bénéfice du projet de soins et de vie de la personne soignée ou accompagnée.

Organisation, domaines d'intervention des structures de la Fondation ARHM

La Fondation ARHM articule des réponses sanitaires, sociales et médico-sociales permettant d'améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes, grâce à la diversité et à la complémentarité de ses activités.

Lien : [Organigramme-Fondation-ARHM](#)

- PRÉVENTION
- SOIN
- ACCOMPAGNEMENT
- INSERTION
- FORMATION





**LA FONDATION ARHM,
UNE FONDATION GESTIONNAIRE**

« Affirmer avec détermination des valeurs humanistes et une implication auprès des personnes. »

**Agnès Marie-Égyptienne,
Directrice Générale de la Fondation ARHM**



LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION GESTIONNAIRE

Pour répondre aux besoins émergents ou en évolution des personnes qu'elle soigne et accompagne, depuis sa création en 1950, l'ARHM a créé ou repris la gestion d'établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la santé mentale et du handicap à tous les âges de la vie. Elle gère, aujourd'hui, 30 établissements et structures qui répondent aux besoins sanitaires, sociaux et médicaux du territoire.



Lutter contre les maladies mentales

Le Centre hospitalier est un établissement spécialisé exerçant des missions de service public de psychiatrie générale et infanto-juvénile de secteur. Il a la responsabilité de la lutte contre les maladies mentales dans cinq secteurs psychiatriques et via les différentes structures intersectorielles mises en place.



Permettre un accès à la citoyenneté et à la vie sociale par le travail

Acteur socio-économique à part entière, il accueille des ouvriers porteurs de handicap mental ou psychique. Ils accèdent à la citoyenneté ainsi qu'à la vie sociale et professionnelle. L'ESAT propose aux entreprises, administrations et particuliers différents services : nettoyage auto, espaces verts, conditionnement en salle blanche, assemblage, confection.



Faciliter les projets de vie

Regroupant quatre établissements, le pôle apporte un soutien à la réalisation des projets de vie des résidents porteurs de handicap psychique ou mental et assure un accompagnement dans leur vie sociale, culturelle et personnelle. Les activités intra ou extra-muros mises en œuvre visent à maintenir les habiletés ou à permettre de nouveaux apprentissages.



Accompagner de manière individualisée et ajustée

Pôle composé de deux établissements d'accompagnement pour adultes en situation de handicap et présentant des dépendances importantes, il propose des parcours d'accompagnement différenciés et ajustés aux spécificités de chaque public.



Guider vers l'autonomie

Avec ses dix établissements, services et dispositifs répartis sur l'ensemble du territoire, le pôle Pléiade accompagne dans leur recherche d'autonomie, d'insertion ou de réinsertion et d'hébergement des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées.

Présentation des structures de la Fondation ARHM



Accompagner et maintenir l'autonomie

Le pôle Logement dispose d'un parc de logements diversifiés en lien avec des partenaires bailleurs et des structures d'accompagnement sanitaire, médico-social et social.

Il regroupe différents services et dispositifs allant de l'hébergement au logement autonome : appartements d'essai, appartements à visée thérapeutique, résidences sociales, résidences accueil, habitats partagés, hébergement en logement ou sous-location, logements autonomes. Par cette offre de moyens adaptés et évolutifs, il met en œuvre le droit au logement et l'inclusion dans la cité de chacun.



Prévenir et soigner les addictions

Organisé en trois services, le pôle réunit des établissements concourant à la prévention et aux soins liés aux addictions. Il est plus spécialement orienté vers le public jeunes et adultes de l'ensemble de l'agglomération lyonnaise.



Promouvoir des parcours individuels

Le foyer de vie accueille des personnes en situation de handicap psychique avec l'objectif de promouvoir les résidents dans des parcours leur permettant d'exister en tant que personne tout en étant en lien avec les autres.



M-LAB SANTE

Accompagner l'innovation

Le dernier né des dispositifs de la Fondation ARHM a pour but de :

- Promouvoir et accélérer l'innovation sociale et technologique, favorisant la prévention en santé mentale et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique.
- Apporter des solutions au plus près des besoins effectifs des personnes concernées .

M-LAB mobilise les méthodologies innovantes et participatives des « living lab » (laboratoire vivant) telles que le design thinking ou encore les méthodes de recherche centrées sur l'utilisateur.



Former et informer

L'institut dispense un ensemble d'activités visant à améliorer le mieux-être des personnes et pouvant faire l'objet d'une réalisation sur mesure : formation, accompagnement, documentation, recherche et innovation, intervention.

Prendre soin, c'est un peu plus que soigner.

Clément Poumaroux,

Infirmier Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu

Un de nos objectifs les plus importants, c'est que nos patients retrouvent le maximum d'autonomie.

Dr Fabrice Boyer,

Psychiatre, médecin-chef

Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu

Ici, nos droits sont respectés.

Jacques Bourdon, parent d'un résident Foyer d'Accueil Médicalisé

Notre engagement, c'est accompagner les équipes dans le cadre du travail mais aussi qu'ils puissent s'épanouir hors les murs.

Émilie James,

Monitrice d'atelier ESAT Ateliers Denis Cordonnier

Malgré les difficultés, je suis pleinement actrice de mon parcours de soin

Téa Girard,

Personne concernée, administratrice de la Fondation ARHM

Revoir en vidéo, ces témoignages : [cliquez ici](#)

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE



Be'Positive

Be'Positive

e'hab

Be'Positive
Trouver l'équilibre avec

Psychoédu
Trable
frank.Mat
Hawenn.tra



LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Lancement du Manifeste Santé mentale et handicap

LE 27 JANVIER 2022, LA FONDATION ARHM LANCE SUR INTERNET LE MANIFESTE « SANTÉ MENTALE ET HANDICAP, MANIFESTE POUR LE RÉTABLISSEMENT ET LE POUVOIR D'AGIR ».

Une question de santé, mais surtout de société !

La société est fragile. La crise sanitaire l'a mis très fortement en évidence. Chacune et chacun de nous a été fragilisé durant cette période de confinement et depuis les vagues successives de pandémie.

Au vu des chiffres clés page 7, ce tableau peut sembler bien noir ! Cependant, de nombreux progrès sont réalisés au niveau du dépistage, de la prise en charge et du soin.

Maladie mentale et handicap ne sont plus des fatalités sans issue. De nombreuses raisons d'espérer existent.

Il est possible d'envisager un chemin vers le rétablissement, pour que toutes et tous trouvent leur place dans la société.

Pour cela, il est nécessaire de se mobiliser pour lutter contre les stigmatisations et les discriminations, éviter le plus possible des modes de prise en charge inadaptée.

Il est important de privilégier l'inclusion, favoriser tous les dispositifs innovants qui ont fait la preuve de leur efficacité : prévention précoce, pair-aidance, accompagnement à l'autonomie, amélioration de la représentation des personnes concernées dans les organisations.

C'est pour encourager cette mobilisation que la Fondation ARHM lance ce 27 janvier ce manifeste pour le rétablissement et le pouvoir d'agir.

En le faisant connaître, cela multiplie la dynamique de soutien. C'est une question de santé mais c'est surtout une question de société.

Jean-François Bénévisse, Président
Agnès Marie-Egyptienne, Directrice Générale

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Méthodologie du Manifeste Santé mentale et handicap

Depuis sa création, la Fondation ARHM privilégie les dynamiques partenariales et joue un rôle moteur pour proposer des dispositifs innovants et des projets novateurs.

Le 27 janvier 2022, la Fondation ARHM lance sur internet le manifeste « Santé Mentale et Handicap : Manifeste pour le Rétablissement et le Pouvoir d'Agir ».

ORGANISATION ET MÉTHODOLOGIE

Fondation à la fois gestionnaire et militante, elle s'engage pour la déstigmatisation de la maladie mentale et du handicap. Ce manifeste permet de faire connaître et diffuser les grands principes auxquels la Fondation tient. Il relève d'une approche de plaidoyer et s'inscrit dans « l'approche militante » du projet institutionnel de la Fondation 2018-2022. Ses équipes partagent ces valeurs et convictions fortes concernant l'autonomie et l'inclusion dans la Cité, le développement de la capacité d'agir, la concertation avec les personnes concernées, leurs aidants et leurs représentants.

Ce MANIFESTE a vocation à :

- Déconstruire les préjugés pour modifier le regard porté sur les personnes présentant un trouble psychique ou un handicap.
- Valoriser une approche nouvelle de la santé mentale et du handicap par un changement de pratiques où l'individu est au cœur de son parcours de soin via le rétablissement, l'inclusion et l'autonomie.

Le manifeste est une synthèse des enjeux partagés au sein de la Fondation pour le rétablissement et le pouvoir d'agir.

Sa rédaction et la déclinaison de ses 5 engagements ont été possibles à partir d'interviews réalisées auprès des différentes parties prenantes de la Fondation.

Voir le MANIFESTE EN LIGNE : [Cliquez ici](#)

En 2022, La Fondation poursuit son engagement en lançant un MANIFESTE, véritable plaidoyer pour le rétablissement et le pouvoir d'agir. Il s'articule autour de 5 engagements et d'actions concrètes, illustrés de témoignages.



DÉCOUVREZ ET SIGNEZ

NOTRE MANIFESTE POUR
LE RÉTABLISSEMENT ET LE
POUVOIR D'AGIR

JE SIGNE



LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Manifeste Santé mentale et handicap pour le rétablissement et le pouvoir d'agir

Que signifie le rétablissement en santé mentale ?

Le rétablissement fait référence à l'évolution de l'état de santé psychique d'une personne sur les plans psychiatrique et somatique, ainsi que du niveau subjectif de bien être ressenti. Dans le processus de rétablissement, la qualité des relations interpersonnelles et de l'inclusion sociale joue souvent un rôle important. La stabilisation clinique sera de préférence recherchée en association avec une dimension sociale équilibrée.

« L'objectif ultime de l'expérience de rétablissement n'est pas nécessairement de retrouver la santé en terme de rémission de symptômes. Il s'agit plutôt pour une personne, de parvenir à l'utilisation optimale de ses ressources personnelles et environnementales afin d'atteindre un état de bien-être et d'équilibre dans les conditions de vie qu'elle même aura choisies. »

Shery Mead et Mary Ellen Copeland.

Que signifie la réhabilitation ?

La réhabilitation désigne l'ensemble des processus de soin qui facilitent le retour d'une personne à un niveau optimal de bien-être et d'autonomie dans la communauté, quel que soit son niveau de handicap. Cela implique de préparer une (ré)inclusion sociale en dehors de l'hôpital. Dans une perspective de rétablissement, les soins de réhabilitation visent donc à lutter contre les symptômes ou les fonctionnements potentiellement handicapants liés à la maladie mentale, à promouvoir et à établir durablement le bien-être et l'équilibre des patients.

Que signifie le pouvoir d'agir en santé mentale ?

Chaque personne doit pouvoir agir par elle-même, et pour elle-même. Ce principe d'empowerment est l'une des clés du rétablissement. La personne qui se rétablit augmente petit à petit le niveau de choix, de décision, d'influence et de contrôle qu'elle exerce sur les événements de sa vie et sur son environnement. C'est un pouvoir qu'elle se donne, mais l'entourage ou les professionnels peuvent néanmoins l'y encourager.

En savoir plus



LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Un manifeste : 5 engagements

ENGAGEMENT N°1

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

Dans le domaine de la santé mentale et du handicap, les préjugés restent nombreux encore à ce jour et freinent l'objectif d'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est d'encourager toutes les initiatives qui luttent contre ces préjugés, en portant un regard bienveillant et confiant dans les potentialités de chacun.

ENGAGEMENT N°2

FAVORISER LA PRÉVENTION ET LES INTERVENTIONS PRÉCOCES

La Fondation ARHM dispose d'une formation de « premiers secours en santé mentale » et travaille sur le dispositif de prise en charge des premiers épisodes psychotiques. Il favorise tous les projets de prise en charge précoce, pour agir à la racine.

ENGAGEMENT N°3

AFFIRMER L'OBJECTIF D'AUTONOMIE ET D'INCLUSION

La Fondation vise à accompagner les personnes accueillies vers le plus d'autonomie possible, pour leur permettre une meilleure inclusion dans la société par le biais du travail, le logement, le sport et la culture...

Il s'agit de favoriser le cheminement de la personne, dans la durée, pour aider son processus de rétablissement et reprendre le contrôle de sa vie.

Permettre que chaque personne soignée et accompagnée puisse vivre sa propre dynamique de rétablissement en améliorant leur qualité de vie et en leur proposant des accompagnements et des soutiens médico-sociaux favorisant leur pouvoir d'agir.

ENGAGEMENT N°4

DÉVELOPPER LA PAIR-AIDANCE POUR FAVORISER LE RÉTABLISSEMENT

La pair-aidance repose sur une entraide entre personnes étant ou ayant été atteintes d'une même maladie ou vivant une même situation de handicap.

Nous croyons que les pair-aidants peuvent jouer un rôle majeur pour accompagner les personnes concernées dans leur rétablissement.

ENGAGEMENT N°5

PROMOUVOIR UN MODÈLE DE GOUVERNANCE INCLUSIVE

La Fondation ARHM favorise la citoyenneté en mettant la personne soignée ou accompagnée en situation de devenir réellement actrice de son parcours de vie.

Améliorer la place et la représentation des personnes concernées dans la gouvernance des organisations sanitaires et sociales tel est le projet de la Fondation ARHM.

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Focus exemple engagement n°1 : lutter contre les préjugés

Faire connaître, valoriser le travail
et le savoir-faire de personnes en situation de handicap

L'ESAT des Ateliers Denis Cordonnier accompagne ses ouvriers en situation de handicap dans le développement et le maintien de leurs compétences, savoir-faire et savoir-être dans des métiers clairement identifiés et proches du monde ordinaire du travail.

Pour aller plus loin dans cette démarche d'inclusion, le contrat de mise à disposition permet aux ouvriers d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire, en partenariat avec des entreprises de tous secteurs confondus.

En 2021 dans le cadre d'une mise à disposition auprès d'une jeune entreprise cliente, deux ouvrières ambassadrices des Ateliers Denis Cordonniers ont participé au Printemps des docks. Kévin et Valentin, fondateurs de la marque textile handi-responsable « Le Regard Français », entreprise cliente et partenaire des Ateliers Denis Cordonniers, ont voulu aller plus loin dans leur collaboration avec l'ESAT en proposant à Stéphanie et Inès, ouvrières aux Ateliers Denis Cordonnier, d'être à leurs côtés sur le stand du Salon du Printemps des Docks à Lyon en 2021.

L'objectif : promouvoir et mettre en valeur le travail réalisé par les travailleurs en situation de handicap des Ateliers Denis Cordonnier.

Favoriser l'estime de soi

« Cette expérience m'a montré que j'étais capable d'expliquer seule mon travail et que les gens m'écoutaient.

J'ai été contente de vivre une journée avec des clients de l'ESAT, de voir comment ils fonctionnaient, de faire équipe avec eux.

C'est une belle découverte, j'ai pu mettre en valeur mon travail ».

Inès

Apprendre à mieux se connaître - se situer dans la chaîne de création et de conception des collections

« Ça m'a permis de mieux connaître le fonctionnement de la société handi-responsable Le Regard Français, connaître la confection d'A à Z des produits. J'ai pu ainsi, mieux faire connaissance avec toute l'équipe et leur expliquer dans le détail le travail que j'accomplissais pour eux. Le regard Français a appris à mieux nous connaître, en passant la journée ensemble comme des « collègues ».

Stéphanie



LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Focus exemple engagement n°2 : favoriser la prévention

Favoriser la prévention et les interventions précoces

Prévenir l'absence de solution d'accompagnement ou les ruptures de parcours
Equipe Mobile ECO-CARE
– Lauréate du Fonds d'innovation en psychiatrie

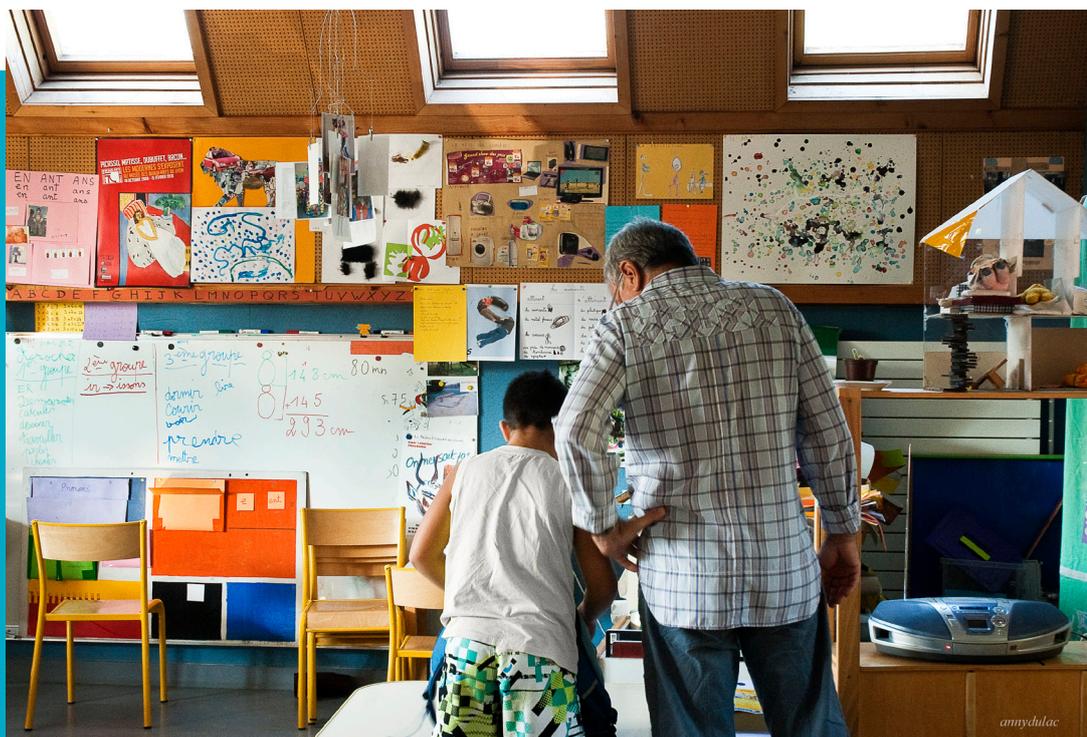
Certaines personnes atteintes de formes sévères de troubles neuro-développementaux peuvent développer des « comportements-problèmes », aux répercussions multiples sur elles-mêmes et sur leur entourage (aidants familiaux, professionnels impliqués dans l'accompagnement, autres résidents en établissement médico-social, etc.).

De tels comportements impactent la qualité de vie des personnes, leur santé, les familles et les professionnels impliqués dans l'accompagnement.

L'équipe mobile ECO-CARE apporte une réponse à un besoin d'expertise au plus près de la personne. Grâce à une approche pluri-professionnelle intégrée, conjuguant compétences sanitaires et médico-sociales, l'équipe fournit un appui-conseil aux professionnels impliqués dans l'accompagnement et aux familles, dans une démarche de transfert de compétences. Il s'agit donc de permettre à l'entourage d'évoluer sur ses pratiques et de gagner en capacité à prendre en charge lui-même les « situations-problèmes » rencontrées. Par sa double compétence sanitaire et médico-sociale, l'équipe mobile met en œuvre un accompagnement global. Elle analyse l'ensemble des causes potentielles du comportement-problème avant de proposer des outils, des pratiques quotidiennes et un traitement psychopharmacologique adapté en fonction de l'évaluation initiale.

Deux moments clés dans le parcours de vie de ces personnes pour lesquelles l'équipe mobile est tout particulièrement sollicitée :

- Lors du changement de lieu de vie et des modalités accompagnements.
- Les effets du vieillissement qui se traduisent par la baisse, la perte d'autonomie et l'apparition de troubles somatiques.



« Les comportements-problèmes présentent ainsi des manifestations dont la sévérité, l'intensité et la répétition sont telles que ces comportements génèrent des gênes très importantes pour la personne elle-même et pour autrui, de nature à bouleverser durablement sa vie quotidienne et celle de son entourage ».

Recommandation de bonne pratique de 2016 de la Haute Autorité de Santé, « Les comportements-problèmes au sein des établissements et services accueillant des enfants et adultes handicapés : prévention et réponse ».

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Focus exemple engagement n°3 : affirmer l'objectif d'autonomie et inclusion

Une expérimentation de vie autonome au plus près de la réalité

Le dispositif Habitat inclusif a pour mission de permettre à des adultes autistes d'accéder à des logements autonomes grâce à un accompagnement social vers et dans le logement. Des accompagnements individuels et collectifs spécifiques sont proposés sur le volet logement et l'inclusion sociale : activités culturelles, loisirs, sportives, habiletés sociales, appropriation du quartier.

L'objectif est de permettre aux personnes accompagnées de faire des activités en lien avec leur âge et leurs intérêts.

Ainsi, l'équipe propose, un samedi tous les 15 jours, un groupe d'habileté sociale et un groupe autour de la vie affective et sexuelle. Sont aussi proposées dans le cadre de ces journées des activités ludiques et sorties en lien avec leur âge et leurs intérêts (cinéma, sortie dans des bars, restaurants...).

Le service « La Traboule » accompagne de Jeunes adultes atteints d'autisme et de Troubles Envahissants du Développement (TED) dans leur inclusion et leur accès à une vie citoyenne pleine et entière. L'accompagnement proposé peut être individuel : entretiens, démarches, accompagnements et collectif : groupes d'apprentissage, activités extérieures, ...



Une expérimentation de vie autonome au plus près de la réalité

Appartement passerelle : proposé à trois usagers maximums sur une période courte, ce dispositif permet dans un 1er temps d'évaluer les capacités d'autonomie et d'adaptation face aux situations nouvelles rencontrées au quotidien et de mettre en œuvre les apprentissages des différentes tâches nécessaires à la vie en autonomie. Dans un 2ème temps, c'est la recherche d'un logement autonome qui est mise en œuvre.

Chant et inclusion : Depuis septembre 2017, l'Atelier « Rythme et Voix » de la Traboule et le Choeur@Sol, chorale de l'entreprise Solvay, organisent des répétitions communes. Cette collaboration permet une réelle inclusion des personnes accompagnées dans une chorale d'entreprise. La première représentation a eu lieu lors du colloque « Créativité » organisé par la Fondation ARHM et l'ADAPEI du Rhône.

Ouverture d'une section de basket adapté à l'ASVEL : un partenariat entre la Traboule, le SESSAD Les Passementiers et l'ASVEL a permis la création d'une section de basket adapté au sein de l'ASVEL. Désormais, les personnes accompagnées peuvent prendre directement une licence à l'ASVEL pour pratiquer le basket. Des éducateurs de la Traboule et du SESSAD sont présents aux premières séances pour permettre une mise en confiance et ensuite les activités se déroulent avec les éducateurs de l'ASVEL.

LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Focus exemple engagement n°4 : développer la pair-aidance pour favoriser le rétablissement

Renforcer la démarche orientée rétablissement dans le cadre des soins de réhabilitation, par l'intervention de pairs-aidants

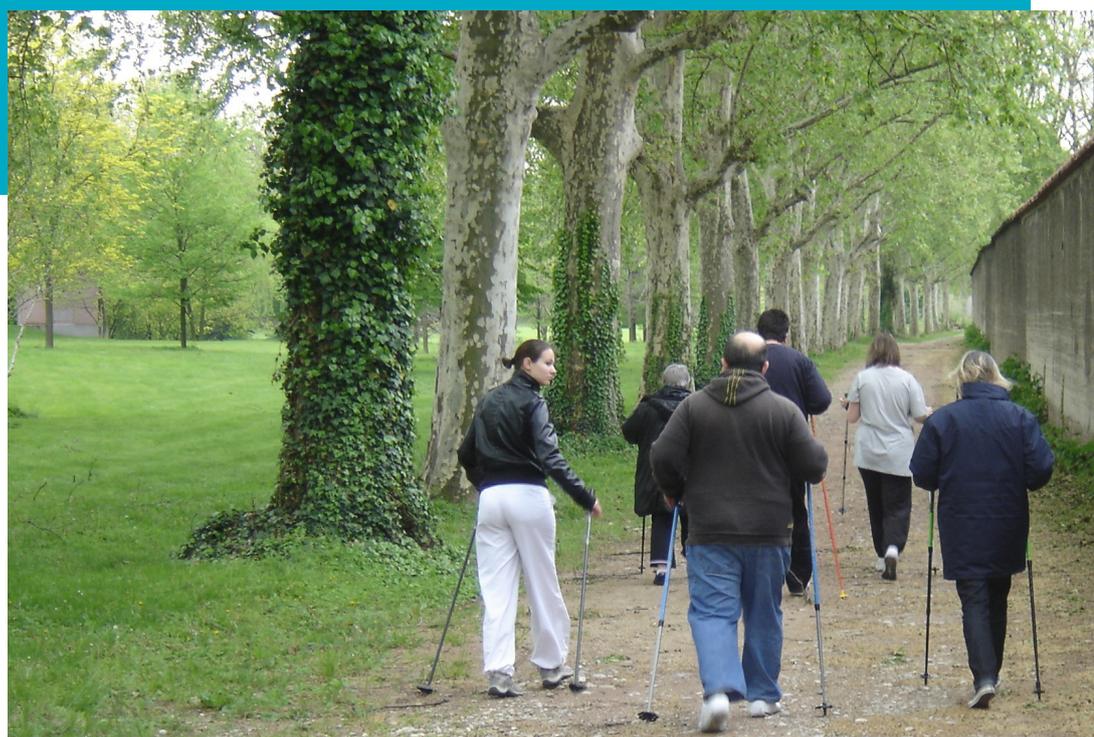
L'apport de travailleurs pair-aidants constitue une plus-value dans le processus de rétablissement des personnes en soins. L'appui sur leur savoir expérientiel permet de soutenir le cheminement individuel et d'accompagner les personnes vers la réalisation de leur projet de vie.

Différents services et établissements de la fondation ARHM ont intégré au sein de leurs équipes des pairs aidants, notamment en partenariat avec l'association ESPAIRS.

En 2022, l'hôpital Saint Jean de Dieu renforce le développement des pratiques de réhabilitation orientées rétablissement.

Ce programme d'interventions repose sur :

- L'intégration de pair-aidants et le développement des pratiques d'accompagnement et de soutien par des pair-aidants.
- Le soutien au changement de représentation de la place de la pair-aidance auprès des bénéficiaires et des professionnels.
- La diffusion large des principes et pratiques de la réhabilitation psychosociale à l'échelle de la Fondation.



LA FONDATION ARHM, UNE FONDATION AGISSANTE ET MILITANTE

Focus exemple engagement n°5 : promouvoir un modèle de gouvernance inclusive

Impliquer des personnes soignées et accompagnées à participer à la vie institutionnelle



Le comité des personnes soignées et accompagnées : un espace d'expression et de participation à la vie institutionnelle. L'implication des personnes soignées et accompagnées fait partie intégrante de la raison d'être de la Fondation. Elle a passé un nouveau cap début 2021.

La Fondation a initié et accompagné la création de ce comité qui représente un espace d'expression et de participation à la vie institutionnelle. Il se réunit tous les mois.

Les résultats attendus :

Une participation des personnes soignées et accompagnées à l'élaboration de chaque nouveau projet majeur de la Fondation.

« Pour aller plus loin dans notre ambition d'impliquer les personnes soignées et accompagnées dans l'ensemble des décisions qui les concernent, Téo Girard a été élue par le comité pour assurer un mandat d'administratrice au sein du collège des personnes qualifiées du Conseil d'administration de la Fondation. »

« Malgré les difficultés, je suis pleinement actrice de mon parcours de soin »

Téo Girard,
Personne concernée, administratrice de la Fondation ARHM



Acquérir des aptitudes

« En parallèle à l'aspect « travail » de l'ESAT, le Service de Promotion Sociale propose des formations qu'il met en place et du soutien au travers d'activités physiques. Cela permet aux personnes d'acquérir des aptitudes en termes de gestuelle, de compétences, de savoir-être. Autant d'éléments utiles en vue d'une insertion dans le milieu ordinaire de travail. »

**Bernard Demaugé,
Chef de service, Ateliers Denis Cordonnier**



Reconnaissance des acquis de l'expérience

« Il s'agit de permettre à des personnes, qui n'ont pas eu la possibilité de faire des études et d'obtenir un diplôme, de faire reconnaître leur savoir-faire et leur maîtrise métier. Leurs compétences sont évaluées à partir d'un référentiel de droit commun. Il y a donc un lien fort avec le milieu ordinaire de travail et cela a son importance. »

**Bernard Demaugé,
Chef de service, Ateliers Denis Cordonnier**



Avant j'étais au plateau. Le travail en salle blanche est beaucoup plus varié, on a plus de choix. Je peux mieux développer mes capacités de travail. Je suis très content de ce changement. »

Thomas,

Ouvrier en salle blanche, Ateliers Denis Cordonnier



Merci à votre éducatrice spécialisée pour la qualité de son accompagnement.

Merci pour ce lien précieux que vous tissez avec notre établissement. »

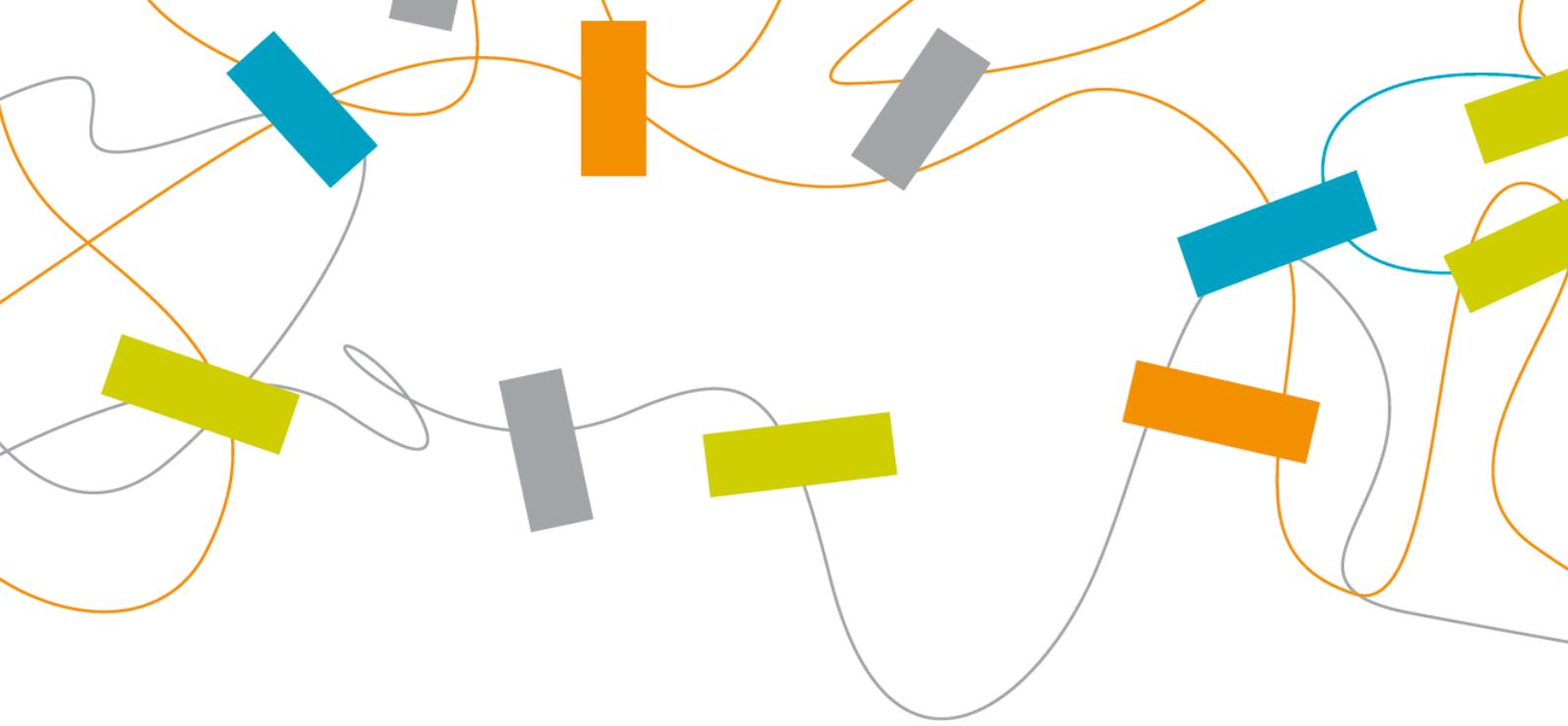
Ecocare



«Ce dispositif me convient. Je continue d'être accompagné par Leïla et Andréa et c'est très rassurant de savoir qu'elles sont là. Je n'envisageais pas d'effectuer des recherches d'appartement sans être accompagné. J'ai pris mes marques, je fais les choses à mon rythme, je vais au marché de Monplaisir régulièrement et j'ai pu faire des repérages avec les monitrices. Je dois encore apprendre à mettre plus de rythme dans ce que je fais. Je me plais vraiment dans mon appartement. »

**Pierre,
accompagné par deux monitrices et une
conseillère en économie sociale et familiale
dans le cadre du dispositif Habitat Inclusif***

* Innovant et à caractère expérimental, le dispositif Habitat Inclusif accompagne des adultes présentant des troubles du spectre autistique, sans déficience intellectuelle, dans l'inclusion par le logement.



Santé mentale et handicap
Qualité de vie et autonomie

Contact Fondation ARHM
Chargée de promotion de la fondation

Carmen Sanchez
carmen.sanchez@arhm.fr

www.fondationarhm.fr

Conception, rédaction & mise en page graphique :
BURO2PRESSE WILMA ODIN-LUMETTA - www.buro2presse.com

Impression : service imprimerie Fondation ARHM

Crédits photos & disponible pour la presse :

P.9 - SJD-TED_Isatis_©ARHM
P.11- SJD- SJD-P1010042 Jardin Clos Layat_2202_©ARHM
P.12- Domaine Prévention©
P.13- ARHM_anniversaire_Olympiades_Feyzin_006_© ARHM
P.14- Moulin Carron_CAJ_Oasis_065_©ARHM
P.15- DomaineSoin2x_©ARHM
P.19- Be positive_SAMSAH_Ateliers Rétablissement_©ARHM
P-21 - photo manifeste ©ARHM
P.24- Equipe Ateliers Denis Cordonnier/ printemps des docks_©ARHM
P.25- SJD-ecole_surville_20110929_005ayd_09292011_©ARHM
P.26-DC-277_Inauguration_Dardilly_©ARHM
P.27- SJD-APA_move_eat_20121_©ARHM
P.28- ©ARHM